



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DE MONTIGNY ET DE SON ENVIRONNEMENT**

**siège : 2 Rue du Tertre  
77690 MONTIGNY SUR LOING**

**bulletin n° 2**  
février 97

---

## **CHERS LECTEURS**

*Vous serez peut-être un peu surpris du délai nécessaire à la parution du deuxième bulletin de notre Association . Nous aurions été heureux de vous présenter nos vœux pour 1997 à l'occasion d'une réunion. Malheureusement nous n'avons pas pu tenir notre Assemblée Générale annuelle réglementaire dans les délais légaux du fait du refus de Monsieur le Maire du prêt d'une salle communale, de même il nous a été refusé l'insertion d'un article de l'Association dans le bulletin communal annuel, alors que les autres associations existant dans la commune y ont eu accès.*

*Vous trouverez ci-dessous le détail de nos déboires à ces deux sujets ainsi que quelques articles concernant la vie des Montignons et pouvant présenter un intérêt collectif.*

La Présidente, **A. BARDIN**

Voici la demande écrite adressée à Monsieur le Maire après le refus oral de prêt de salle. La lettre recommandée avec A.R. est restée sans réponse . Les convocations n'ont donc pas été envoyées,

et les personnes prévenues verbalement ont du être décommandées.

Monsieur le Maire ,

Au titre de notre Association régie par la loi de 1901, je vous réitère ma demande de prêt d'une salle communale le 12 décembre 1996 en soirée ,pour y tenir notre prochaine assemblée .

La salle Orgiazzi ou la salle de la Vanne Rouge conviendraient par leur dimension, à défaut, la salle du Long Rocher pourrait être retenue .

Vous avez cru devoir nous refuser, verbalement, tout prêt, alors qu'il est d'usage, la commune en disposant, de prêter aux différentes associations communales, un local pour leurs réunions. Au cas où vous voudriez nous exclure de cette possibilité, nous pourrions recourir à toute contrainte administrative .

Dans l'attente de votre courrier, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération.

la Présidente, A. Bardin

Copie de cette lettre a été envoyée à Monsieur le Préfet . La réponse de la Préfecture nous conforte dans notre position d'un droit au prêt d'une salle communale.

Il serait dommage que nous demandions au tribunal administratif de statuer ,les frais éventuels seraient à supporter par la commune .

## ARTICLE PREVU POUR LE BULLETIN COMMUNAL DE DÉCEMBRE 1996

Notre association existe depuis plus d'un an . Son but est de défendre le cadre et les conditions de vie de nos concitoyens et de soutenir la municipalité dans sa lutte pour la qualité de la vie , la préservation de notre village et de ses souvenirs culturels nombreux.

Cette année l'Association a été amenée à agir pour protéger le patrimoine, classé depuis 1975, de la vallée du Loing, des parcelles ayant été l'objet d'un déboisement complet, malgré des plaintes des propriétaires , du mois de Juillet au mois d'Octobre 96.

Elle a, à la demande de ses adhérents, signalé les dangers de la vitesse excessive sur certains axes de la commune ( et nous avons eu le plaisir , en Septembre, de voir cette question mise à l'étude par les commissions de sécurité et des travaux du conseil municipal ). Elle a signalé aussi le mauvais état et le danger de certains chemins communaux car la responsabilité de la commune serait engagée en cas d'accident du facteur ou des riverains . Elle dispose d'un dossier sur la responsabilité des sinistres survenus lors des surpressions d'eau dans certains secteurs de la commune.

Nous avons publié et distribué gratuitement dans chaque foyer le bulletin n°1 de l'Association, composé d'informations générales concernant la vie pratique des Montignons. Nous allons continuer cette publication et l'enrichir d'une rubrique culturelle. Nous souhaitons aussi organiser des manifestations culturelles.

Si notre action vous intéresse, si nous pouvons vous aider, rejoignez nous en écrivant au siège de l'Association, 2 rue du Tertre.

les membres du Bureau

---

### QU'EST- IL ADVENU DES QUESTIONS POSEES DANS LE PRECEDENT BULLETIN

?

a) **déboisements illicites** : nous n'avons eu **aucune réponse** à la lettre adressée à Monsieur le Maire, les terrains sont toujours dans le même état, le bois coupé disparaît peu à peu, et le Tribunal donne raison aux plaignants .

b) **remise en état du chemin communal des Petites Aulnes** : **rien n'a été fait** , le chemin est de plus en plus dangereux, pourtant la commune est responsable des accidents dus au manque d'entretien des voies communales .

c) **sécurité routière** : **nous avons le plaisir d'avoir été entendu** , un conseiller municipal a repris notre question lors de la séance de rentrée, le 27 Septembre, des réunions de commission de sécurité et des travaux ont été évoquées. Le Maire a proposé de demander des contrôles fréquents de police ou de gendarmerie pour contrôler la vitesse des véhicules et le port de la ceinture. Lors du Conseil du 20 décembre le même conseiller a reposé la même question, les commissions ne s'étant toujours pas réunies.

d) **surpressions d'eau**: **aucune réponse, mais** au Conseil de rentrée, s'il n'a pas été question des problèmes précédents, le Maire a confirmé qu'il y a eu, en juillet, des retours d'eau dus aux stabilisateurs et que les frais causés par les remises en état étaient à la charge de **la C.G.E. qui a fait de fausses manœuvres.**

---

### PROBLEMES DE CIRCULATION

Au carrefour des rues du Loing, de Grez et de la Libération, tous les matins, en particulier de 7 H à 8 h 30, à l'heure où bien des gens se rendent à leurs activités, où passent une douzaine de cars de collégiens et lycéens, la circulation est perturbée par le stationnement anarchique de trop de véhicules, même professionnels, voire encombrants, garés au mépris des bandes jaunes , même sur

le trottoir, empêchant le croisement, déjà délicat si chacun respecte l'autre, provoquant bien des retards.

Que fait la police ? Il existe une fourrière! Le montant du pourcentage accordé à la commune sur les contraventions distribuées pourrait être utilement employé pour l'amélioration de la voirie.

---

## **UN MATERIEL PERFORMANT**

L'arrivée de la neige, la vraie qui tient et qui gèle, en ces derniers jours de Décembre, sur les 60 Km de voies communales n'a pas inquiété les montignons informés par le journal du 9 du même mois de la mise en service d'une nouvelle et performante sableuse municipale: ils en avaient vu la photo accompagnée des représentants du Conseil municipal et des employés de la voirie. ( cf. République ). Hélas, la belle sableuse n'est pas passée, les routes sont souvent restées très glissantes, malgré l'épuisant travail que beaucoup ont remarqué: un de nos cantonniers, tout seul, avec le camion bleu, répandant à la pelle un sable sauveteur sur les voies gelées du haut de Montigny, à des heures où beaucoup avaient déjà quitté un travail moins fatigant et abrité . Il n' a pas été le seul à accomplir ce genre de travaux.

Que les employés municipaux de la voirie trouvent ici les remerciements des montignons pour leur aide précieuse, même si certains ont regretté l'ancienne machine qui évitait tout de même ce travail archaïque . .

## **LES GENS DU VOYAGE**

Périodiquement, aux beaux jours, les gens du voyage s'installent sur la commune de Montigny. Lors de leur dernier séjour, en Juin, après avoir forcé l'enrochement qui interdit l'accès des véhicules, ils occupaient le terrain d'entraînement du Club de Foot Ball montignon, à proximité de la station de pompage d'eau.

Le problème de la durée des séjours est surveillé par la Police municipale et morétaine, sous la responsabilité de Monsieur le Maire. Mais les conséquences de ces installations " provisoires " et " prolongées " ne sont pas suffisamment prises en considération.

Dans le "périmètre rapproché "qui a été défini lors de l'installation du captage, ces personnes utilisent l'eau de la commune et rejettent les eaux usées sur cette même surface d'une part.

D'autre part, il n'y a aucun équipement sanitaire à proximité. De ce fait ce sont les chemins de la Tour, des Petites Aulnes et de la Gravine qui leur servent de toilettes. Ces chemins communaux se trouvent parsemés d'excréments et de papier souillé . Les riverains du Loing peuvent, à toute heure, rencontrer les gens du voyage en train de satisfaire un besoin naturel .

La DDASS de Melun étant parfaitement informée des conséquences provoquées par les infiltrations autour de la station de captage dans le "périmètre rapproché", il serait de son devoir de faire respecter les règles d'hygiène élémentaires qui concernent la santé de tous les Montignons .

---

## **LE CIMETIERE A LA TOUSSAINT, SOUVENIR DE PERSONNALITES LOCALES**

De nombreuses personnes, souvent âgées, nous ont signalé leur indignation après avoir constaté la floraison, quelques jours avant la Toussaint, de pancartes plantées sur de très nombreuses tombes de la partie ancienne du cimetière . Beaucoup de ces concessions à perpétuité sont celles d' anciennes familles montignonnes, dont les noms résonnent encore à la mémoire des vrais montignons, d'autres appartiennent à des familles plus éloignées géographiquement, mais dont la présence régulière ou fréquente à Montigny, surtout l'été, prouve l'attachement au village . Certaines pancartes dominaient des tombes fraîchement fleuries, ce qui laisse à penser qu'elles ne sont pas si abandonnées que l'on voudrait le croire . Nous avons nous- mêmes découvert une de ces pancartes sur la tombe d'un Ancien Combattant " mort pour la France " pendant la première guerre

mondiale, d' autres sur celles d'artistes auxquels le village doit sa réputation internationale ( par exemple, le céramiste Georges Delvaux ) ... Nul n'est prophète en son pays !

Plusieurs personnes déplorent également la disparition de plantes ou d'arbustes miniatures qui ne gênaient en rien la circulation, sans préavis, sous prétexte de nettoyage.

La précédente municipalité avait pourtant prévu la nécessité d'un futur agrandissement du cimetière et procédé pour cela à l'achat d'un terrain afin de respecter le repos éternel de nos prédécesseurs.

---

## AVANT L'HEURE, C'EST PAS L'HEURE, ou A MONTIGNY ON N'EST JAMAIS EN RETARD

De superbes banderoles l'annonçaient, de discrètes affiches le précisaient , à l'intérieur de la salle, la couverture du catalogue le confirmait, le salon peinture de Montigny ouvrait ses portes du 26 Octobre au 4 Novembre. Quelle ne fut pas la surprise de plusieurs visiteurs de trouver porte close en ce lundi du 4 Novembre! Certains n'ont pas apprécié, pourtant le décrochage ayant été fait la veille, les responsables étaient certains de ne pas être en retard.

Le défilé traditionnel du 11 Novembre se déroule selon un horaire très précis, qui fait l'objet d'une publication dans la presse et de multiples affichettes chez les commerçants. Cette année nous avons reçu les doléances de plusieurs personnes: départ en avance de la Mairie, cérémonie expédiée rapidement, pas de lecture des noms de nos anciens qui ont offert leur vie à la France, départ du monument avec plus de 5 minutes d'avance ...sur l'horaire du début de la cérémonie, et des familles d'Anciens Combattants fidèles depuis toujours ont encore eu de la chance, en arrivant au monument, de voir, au loin, le dos des derniers du défilé.

## LA QUALITE DE L'EAU DU LOING

Notre curiosité a été attirée cet été par des odeurs nauséabondes dans le périmètre de la station d'épuration. Lors du Conseil Municipal du 27 Septembre 96, il a été évoqué la mauvaise qualité de l'eau rejetée dans le Loing par la station d'où notre demande de renseignement précis à ce sujet. Nous souhaitons consulter le dernier bilan de visite du Service d'Assistance Technique à l'Entretien des Stations d'Épuration ( organisme dépendant du Conseil Général -Direction de l'eau et de l'environnement). **L'accès à ce document nous a été refusé bien que le service de Monsieur Bahers ait confirmé que l' exemplaire adressé à la mairie doit être mis à disposition du public.**

Le surcroît de pollution par rapport à la norme nationale entraîne une forte taxe supplémentaire qui est répercutée sur le prix de l'eau. (19,46 le m3 contre 16 F en moyenne nationale, chiffres donnés au dernier conseil).

Par ailleurs le fait de ne pas être raccordé au réseau d'assainissement dans les deux années qui suivent son installation devant chez soi entraîne une forte amende qui sera appliquée par le Conseil Municipal.

Les eaux pluviales ne doivent pas être déversées directement dans les égouts .

Il est permis aussi de se demander comment se fera l'assainissement des maisons, construites sans permis dans la partie inondable de Montigny au bord du Loing, qui déversent toute l'année leurs eaux usées directement dans la rivière .

## LE PRIX DE L'EAU

### EN FRANCE, INQUIETUDE GENERALE

De nombreuses émissions de radio et de télévision, des articles dans les revues des Associations de Consommateurs s'élèvent contre les augmentations du prix de l'eau. Il est chaque fois expliqué que le prix de revient d'une eau de bonne qualité est effectivement en forte augmentation depuis quelques années, mais que des économies considérables peuvent être faites sur la gestion et chaque fois **les responsables gouvernementaux conseillent avec insistance que soit conservée ou retrouvée une gestion communale de l'eau et de l'assainissement, car elle est infiniment moins coûteuse que toute autre.**

**La question d'une éventuelle modification de ces services dans notre commune a été évoquée lors de la séance de conseil Municipal du 20 Décembre 96. Nous espérons que la décision prise sera celle préconisée par le gouvernement.**

### A MONTIGNY, UNE CAUTION EST-ELLE LEGALE ?

Lors de sa séance du 27 Septembre 96 , le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la demande systématique de versement d'**une caution de 1 000 F lors de l'ouverture d'un compteur d'eau** dans la commune, caution remboursable au départ des habitants, afin de pallier au non paiement de certains consommateurs.

Comment un propriétaire résident peut-il espérer récupérer un jour sa caution, n'est-ce pas là pour lui un versement à fonds perdus ? Qui gèrera les sommes déposées et à qui le placement de cet argent rapportera-t-il ?

---

### **BULLETIN D'ADHESION**

*Monsieur, Madame .....*  
*adresse.....*

*souhaite adhérer à l'Association de Sauvegarde de Montigny et de son environnement*  
*montant de l'adhésion : 50 F..par personne*

*bulletin à déposer ou à envoyer à l'Association , 2, rue du Tertre à Montigny sur Loing*

## KOSCIUSZKO, UN HÉROS MÉCONNU ?

Le petit monument de la route de Sorques à Fontainebleau intrigue les touristes qui ont à peine le temps d'apercevoir un médaillon de bronze ... les Montignons savent que c'est là le " Monument de Kosciuszko", mais savent-ils pourquoi notre village a l'honneur de posséder le seul monument érigé en France en souvenir de ce personnage important de l'histoire mondiale ?

### **1 Un peu d'Histoire**

THADEUS KOSCIUSZKO est né en Pologne en 1746 . Il fait de brillantes études militaires en Pologne puis en France jusqu'en 1773 . Son pays est alors partagé entre la Prusse, la Russie et L'Autriche. Ne pouvant rien faire pour l'indépendance , il gagne l'Amérique en 1776, et entre dans l'armée comme colonel . Il se lie d'amitié pour la vie avec le Général La Fayette qui admire sa bravoure. Comme La Fayette, Kosciuszko a joué un rôle de premier plan dans la Guerre d'Indépendance des Etats Unis et les américains le considèrent comme un de leurs héros nationaux . Kosciuszko rentre ensuite en Pologne où il combat à côté du général Poniatowski pour l'indépendance . Mais le pays est de nouveau partagé et Kosciuszko décide de s'exiler en France .En 1792, il devient "Citoyen d'honneur de la République Française" . Il continue à aider sa patrie, mais ne peut éviter un troisième partage en 1795 .

En 1798, il rencontre l' ambassadeur suisse Pierre Zeltner , Il passe ses meilleurs moments chez La Fayette, près de Rozay en Brie, et, surtout, chez Zeltner, à Berville, où il habita jusqu'en 1815. Il s'intéresse à la vie locale, aime s'entretenir avec les paysans, fonde des pâturages irrigués, des pépinières, s'initie à la fabrication des sabots auprès du sabotier de Montigny, afin d'exporter cette technique en Pologne, crée des tuileries à Cugny, à l'Aulnaye, fait extraire la tourbe des marais, tente de multiples façons d'améliorer les conditions de vie des petites gens . Il est parrain de nombreux enfants, aide de nombreux orphelins,est aimé de tous. ....

Lorsqu'en 1814,les armées coalisées sont en France, un corps de Russes et de Cosaques dans les environs de Fontainebleau commet les pires violences, meurtres, incendies ... Kosciuszko prend un cheval et se rend là où les fumées annonçaient le danger, il trouve les hordes qui venaient piller, et reconnaissant à l'uniforme un régiment polonais, reproche le pillage et se fait connaître: "Je suis Kosciuszko " . A ce nom, chefs et soldats se jettent aux pieds de l'ancien Généralissime en demandant pardon et se mettent à réparer leurs méfaits, à éteindre les incendies, à sauver ce qu'ils pouvaient...A compter de ce jour, notre région fut à l'abri de toute attaque.

Kosciuszko se retira en Suisse après le Congrès de Vienne,dans la famille Zeltner . Il meurt le 16 Octobre 1817.

### **2 Le Monument**

De nombreuses commémorations ont lieu depuis dans le monde entier .

En France, il fut décidé de construire, à Montigny, un monument sur le haut du hameau de Sorques, Le fils de P. Zeltner est à l'origine du projet . Propriétaire de "La Gravine ", il a été en Pologne, il a créé la carrière du Long Rocher pour procurer du travail aux ouvriers des tuileries au chômage depuis la mort de Kosciuszko. Le terrain de Sorques est offert par Frantz Zeltner. Le projet comportait une crypte voûtée terminée par une chapelle circulaire,le tout recouvert de terre, pour former un tertre identique à celui formé aux environs de Varsovie .

Le 9 Octobre 1836 la population de Montigny, hommes, femmes et enfants, se met au travail, au son de la musique et dans une atmosphère de fête, une souscription fut proposée et de nombreuses familles de Montigny y répondirent. On trouve les noms des anciens du village: Bordier, Fournereau, Gelé, Frichet, Genty, Pasquier, Paupardin, Pichon, Rocheron, Tholimet, Vernot... etc Le tertre atteint cinq pieds, un banquet

cloture la journée. Il est décidé que cette fête aura lieu chaque année . Zeltner décide aussi “ **...d’offrir le monument à la commune de Montigny, sous réserve qu’elle l’entretiendra ....**”

L’année suivante, pour l’inauguration de la chapelle Saint Thadée, les gens de Montigny (rebaptisé “ **Polognia sur loing** “ ) et des environs sont 10 000, le 3 Septembre 1837, mais le roi Louis Philippe interdit la fête, sur la plainte de l’Ambassadeur de Russie qui craint un soulèvement en faveur de la Pologne toujours envahie. Les polonais venus en délégation sont chassés, le banquet interdit, mais les travaux continuent sur le terrain privé, le tertre continue à monter. “ **Polognia sur Loing** ” entra dans l’obscurité mais beaucoup d’émigrés polonais sont venus dans notre région. L’ampleur des cérémonies dépassait en effet largement le cadre de la Seine et Marne.

### **3 Les cérémonies contemporaines**

En **1917** la commémoration du centenaire de la mort de Kosciuszko eut lieu à Berville et à Montigny où fut posée une plaque , les représentants du gouvernement ont formulé les vœux de la France pour l’indépendance polonaise .

Pour le 150 ème anniversaire de la mort de Kosciuszko, la commune se préoccupa de la restauration du monument, une cérémonie eut lieu le 25 juin **1967** . Le monument a été entretenu ensuite régulièrement tous les ans pour la cérémonie de franco-polonaise de Septembre jusqu’en 1994 .

Aujourd’hui, recouvert de mousse et d’immondices, les parties souterraines sont bouchées, le petit monument sombre sous les feuilles pourries , le médaillon de bronze s’abîme, la grille rouille, la pierre est sale

**...Heureusement ce monument unique en France est inscrit en totalité à l’Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, par l’arrêté n° 93-424 du 20 Avril 1993 , grâce à une intervention de la Commission du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la Région de France , ces commissaires ayant considéré l’importance historique du monument à la mémoire du héros polonais. Une protection lui est assurée ainsi qu’à son environnement. Le Ministre de la Culture, le Préfet et le Maire de Montigny sont responsables de la bonne exécution de cette décision, l’Ambassade de Pologne qui a appuyé la demande et le Consulat y sont aussi très attachés .**

Les délégations polonaises depuis une dizaine d’années, les représentants de l’Ambassade , le Consul de Pologne, venu officiellement en septembre 1995) depuis le changement de régime politique de la Pologne, animent chaque année des manifestations. De montignons assistent à l’hommage rendu au héros . La Pologne est maintenant indépendante, et la première cérémonie, solennelle et émouvante, après cette indépendance laisse à tous ceux qui étaient présents une très forte impression .Si vous allez en Pologne, ne passez pas trop de temps à expliquer d’où vous venez: il est si simple de dire que votre village est celui où se trouve le Monument de Kosciuszko: c’est vite compris et vous serez déjà un ami .

---

*Le présent bulletin a été réalisé avec la collaboration de :  
Mesdames Avignon, Bardin, Malisse, Virion, Messieurs Ardilly, Grente*

---

**Notre action vous intéresse ?**

**Vous souhaitez adhérer ?**

**Nous faire part de réflexions d’ordre général  
ou d’intérêt collectif concernant Montigny?**

**rejoignez nous en remplissant le bulletin d’adhésion**